

CONCEPTS Cnam

Appel à Manifestation d'Intérêt « Cœur des territoires »

Contexte

Le Conservatoire national des arts et métiers est l'opérateur public de référence de la formation professionnelle des adultes tout au long de la vie. Il est dédié à l'enseignement à tous et partout.

Ses missions se déclinent autour de trois axes majeurs :

- la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie,
- la recherche technologique appliquée,
- la diffusion de la culture scientifique et technique.

De par son déploiement sur l'ensemble des régions françaises, métropolitaines et ultra-marines, il contribue à une logique d'aménagement harmonieux du territoire. Son organisation en réseau lui permet d'assurer une capacité de déployer ses activités et son offre de services au plus près des territoires pour couvrir les besoins des individus, des entreprises, des territoires, et ainsi répondre aux enjeux de compétitivité territoriaux.

L'un des enjeux de la République consiste à prendre en compte de manière concrète la diversité des territoires en donnant la possibilité aux actifs de toutes les zones géographiques de disposer d'un accès équitable à une formation professionnelle adaptée et de qualité, comme par exemple à l'offre de services du Cnam. Les villes moyennes représentent, à cet égard, un enjeu de déploiement important pour irriguer de manière équilibrée la France des territoires éloignés des zones urbaines et métropolitaines.

Afin de répondre à cet enjeu majeur, le Cnam a développé un programme « Cœur des territoires », labellisé Action Cœur de Ville. Son ambition est de développer une centaine de lieux d'accès à la formation d'ici 2022, dans les villes moyennes, afin de participer activement au triple défi de la compétitivité, de la croissance économique et du plein emploi dans les territoires. Pour cela trois concepts d'implantation ont été travaillés, développés *infra* :

1. **Une implantation « clef en main »**, proposant une offre de formation et une offre de services **dès la première année d'installation**.
2. **Un tiers-lieu pluri-partenaire, proposant offre de services et de formation adaptée aux publics en difficulté** : demandeurs d'emploi, jeunes en délicatesse d'insertion professionnelle, décrocheurs scolaires, bacheliers professionnels souhaitant poursuivre vers l'enseignement supérieur.
3. **Une implantation progressive**, proposant dans un premier temps une offre de services, **avec une montée en charge sur 3 ans**.

En amont du choix d'une implantation, quel que soit le concept, il est fortement préconisé qu'un travail d'analyse soit mené afin de repérer les besoins par un diagnostic longitudinal et partagé. Au travers d'un diagnostic fin et partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire, des outils seront mis à disposition du territoire autour de la GPECT (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du territoire) permettant d'analyser le rapport entre les besoins repérés du territoire et l'adaptation de l'offre à ces besoins. Le Cnam est en mesure de proposer ces outils de diagnostic grâce à l'intervention d'une équipe dédiée et de son réseau d'experts.

Cette préconisation étant posée, ce document détaille les spécificités de chaque concept.

1/ Une implantation « clef en main », proposant offre de formation et offre de services dès la première année d'installation.

a) La stratégie d'implantation dans les villes moyennes choisie dans le cadre de ce premier concept privilégiera prioritairement un **adossement aux structures pérennes et publiques que représentent les lycées technologiques, professionnels ou de métiers**, qui disposent d'un environnement cohérent pour déployer et enrichir des filières de formation identifiées, et qui permettent de valoriser des atouts essentiels comme des équipes pédagogiques présentes et des plateaux techniques associés. De plus, s'adosser à un lycée au plan local offre la possibilité de mobiliser une équipe pédagogique potentiellement constituée par des enseignants des lycées concernés ; à ces personnes sont complémentairement associées des professionnels issus du monde de l'entreprise, avec la garantie, par un processus maîtrisé, de garder les standards de l'enseignement supérieur.

b) **L'offre de services** de l'implantation sera centrée sur l'Accueil Orientation Information Accompagnement (AIOA), afin de permettre à chacun de s'orienter au mieux dans son projet professionnel.

c) **L'offre de formation** doit pouvoir se déployer sur les quatre piliers de l'offre de formation du Cnam en région :

- l'alternance (professionnalisation et apprentissage),
- la promotion supérieure du travail dans sa dimension « cours en journée » pour les demandeurs d'emploi, et aussi en « hors temps de travail » principalement par le biais des cours à distance (Formation Ouverte A Distance, séances de regroupements dans les délégations territoriales, etc.),
- la formation continue,
- l'Action régionale pour le développement d'activités nouvelles (Ardan) pour développer la politique régionale soutenue par un grand nombre de Régions au service de l'économie de proximité, des TPE et du développement de l'emploi endogène non délocalisable.

En résumé, ce concept 1 d'implantation dans une ville moyenne repose sur :

- un **diagnostic** longitudinal et partagé pour définir une offre de service dédiée,
- l'**adossement** à une structure éducative du secondaire ancrée localement,
- la mise en place d'une **gouvernance** territoriale localisée,
- la **montée en puissance** de l'activité sur trois années pour un auto-portage économique de l'activité à partir de l'année suivante.

d) Il s'agit de définir un modèle économique, pédagogique et organisationnel qui assure une **montée en charge progressive en trois ans, et un auto-portage la 4^{ème} année**. Il repose sur quatre axes de formation, avec un adossement local à un établissement public de l'enseignement secondaire garantissant la base de fonctionnement nécessaire aux besoins. En vitesse de croisière, il est possible d'atteindre **un effectif de près de 80 élèves** en 4^{ème} année réparti selon différentes modalités correspondant aux missions et aux savoir-faire du Cnam.

Le coût total d'une implantation comprend une analyse GTEC, des coûts d'investissements en année 0 et les coûts de fonctionnement (personnel dédié, personnels enseignants et frais de structure). La mise en œuvre de ce concept nécessite une aide par des financements publics (Etat, Région, collectivité) et un autofinancement du Cnam sur les 3 premières années, les produits générés permettant en année 4 un auto-portage de la structure.

2/ Un tiers-lieu pluri-partenaire, proposant offre de services et de formation adaptée aux publics en difficulté : les Fab ID, fabriques d'insertion durable,

a) Dans le cadre du concept 2, l'implantation du Cnam se fera idéalement dans un **lieu partagé** avec d'autres acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle dans le but de contribuer à enrichir une offre existante et faciliter le sourcing vers le Cnam..

b) **L'offre de services** de l'implantation pourra bien entendu s'orienter vers Accueil Orientation Information Accompagnement (AIOA) en complémentarité avec les acteurs locaux (Mission Locale, pôle Emploi), inscriptions, ingénierie financière, passage des examens. La spécificité d'une Fab ID est de proposer un SAS d'orientation et de diagnostic compétences personnalisé permettant une orientation vers des parcours intégrés vers l'accès à l'emploi dans les métiers du numérique et les métiers transformés par le numérique (en particulier dans les fonctions support)..

c) **L'offre de formation** se développera principalement sur les **axes de l'inclusion numérique et de l'inclusion sociale** (décrocheurs scolaires, demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, bacheliers professionnels souhaitant poursuivre dans l'enseignement supérieur, sensibilisation à l'entrepreneuriat d'un public éloigné de la formation, etc...). Les Fab ID articuleront :

- En entrée : un module de Diagnostic Orientation Compétences (DOC) suivi du Passe numérique permettant de structurer le parcours de formation qualifiant approprié au projet personnel et professionnel ;
- Pendant : plusieurs types de parcours afin de répondre d'une part aux aspirations et aux projets des personnes, d'autre part aux besoins identifiés en emploi dans les territoires concernés ;
- En aval : un module à choix d'accompagnement soit vers l'emploi salarié soit vers la création d'activité

Elle s'articulera autour de 4 axes : des parcours de remobilisation vers la formation et l'emploi, l'alternance, la promotion sociale et la création d'entreprise.

En résumé, ce 2^{ème} concept d'implantation dans une ville moyenne repose sur :

- un **diagnostic** longitudinal et partagé pour définir une offre de service dédiée,
- la mise en place d'une **gouvernance** territoriale localisée,
- un **partenariat avec les Missions Locales** et maillage fin des acteurs d'insertion professionnels locaux
- **une offre de services couplée à une offre de formation centrée sur l'inclusion sociale et l'inclusion numérique**, avec une réponse possible aux opportunités de développement en partenariat avec l'écosystème économique et les acteurs de l'insertion professionnelle.

d) Le modèle économique, pédagogique et organisationnel assure **une prise en charge effective du public dès l'année 1**, avec une écoute territoriale afin de répondre à toute sollicitation des partenaires institutionnels. En vitesse de croisière, une implantation est susceptible d'accueillir **85 personnes par an**.

Le coût total d'une telle implantation comprend une analyse GTEC, les coûts d'investissement (salle équipée de matériel informatique) et les coûts de fonctionnement. Le pilotage de ce tiers-lieu est assuré par le Cnam (centre régional), avec un deux personnels à temps plein. Le modèle économique repose à la fois sur la mise à disposition par la collectivité de locaux, une recherche de subventions via des appels à projets en partenariat sur 3 ans avant de viser un auto-portage à compter de la 4^e année.

3/ Une implantation progressive, proposant dans un premier temps une offre de services, avec une montée en charge sur 3 ans.

a) Dans le cadre du concept 3, l'implantation du Cnam répondra avant tout à un principe d'opportunité et le choix des locaux se fera en lien avec l'écosystème économique déjà présent sur le territoire (Campus, pôle d'entreprises, chambres consulaires...). Ce concept étant basé sur le principe d'une montée en charge progressive, il faudra néanmoins veiller à ce que les locaux soient adaptables (augmentation de la surface mise à disposition en année 2 et 3).

b) **L'offre de services** de l'implantation sera développée dans un premier temps : Accueil Orientation Information Accompagnement (AIOA), inscriptions, ingénierie financière, passage des examens.

c) **L'offre de formation** viendra compléter en année 2 et 3 l'offre de services proposée les années antérieures et sera essentiellement centrée sur la **promotion supérieure du travail dans sa dimension en « hors temps de travail »** par le biais des cours à distance (Formation Ouverte A Distance, séances de regroupements, etc.).

En résumé, ce concept 3 d'implantation dans une ville moyenne repose sur :

- un **diagnostic** longitudinal et partagé pour définir une offre de service dédiée,
- la mise en place d'une **gouvernance** territoriale localisée,
- la **montée en puissance** d'une activité centrée sur une offre de services vers une offre de formation en année 3.

d) Le modèle économique, pédagogique et organisationnel assure une **montée en charge progressive en trois ans** et permet au terme des 3 ans la **prise en charge de 300 auditeurs** (en hors temps de travail, inscription sur des unités d'enseignements en Formation Ouverte à Distance).

Le coût total d'une implantation comprend une analyse GTEC, et les coûts de fonctionnement (personnel dédié, personnel enseignant et frais de structure). La mise en œuvre de ce concept nécessite une aide par des financements publics (Etat, Région, collectivité) les 3 premières années, avec un auto-portage en année 4.